

Les 3 ordres

L'Eglise (le clergé)

Chaque village a son église et son curé. Tous les curés obéissent à leur évêque qui obéit au pape.

Les moines vivent dans des monastères ou des abbayes dirigés par des abbés. Ils prient, travaillent la terre, instruisent les enfants, copient les livres anciens (les manuscrits) et des religieuses soignent les malades et les vieillards dans des hôpitaux et des hospices.

Pour vivre et financer ces dépenses de santé et d'éducation, le clergé perçoit la dîme.

Dîme : redevance établie au temps de Charlemagne, versée par les paysans à l'Eglise. Elle correspond à dix pour cent de la récolte.

Les paysans

Poème. Les paysans doivent faucher les foins. En août, ils font la moisson du blé. Ils ne peuvent prendre leur récolte qu'après que le seigneur a pris sa part. En septembre, ils doivent donner un porc sur huit. En octobre, ils paient l'impôt. Au début de l'hiver, ils doivent la corvée. À Pâques, le paysan doit donner des moutons et faire une nouvelle corvée de labour. Il doit couper les arbres. Quand il va au moulin ou au four, il doit payer encore.

D'après *La Complainte des vilains de Versons*, Moyen Âge

On distingue des paysans libres : **les vilains** et des paysans qui ne peuvent quitter la terre : **les serfs**.

Ils cultivent des terres dont ils sont rarement propriétaires. Les terres appartiennent aux seigneurs pour qui les paysans travaillent.

Tous ces paysans doivent payer de lourds impôts. Ils doivent aussi la corvée (travail à faire pour le seigneur).

Relie chacune de ces charges à sa définition.

- | | |
|----------------|--|
| la dîme • | • une somme à verser pour utiliser le moulin, le four ou le pressoir |
| la redevance • | • un impôt en argent à verser à l'Eglise |
| la corvée • | • des jours de travail à effectuer sur les terres du seigneur |
| les taxes • | • une somme d'argent ou une partie de la récolte en échange d'une terre à cultiver |

« Richard doit pour sa terre cinq deniers ⁽¹⁾ de cens et deux setiers ⁽²⁾ d'avoine (...) et deux poules à Noël ; et il doit trois corvées de charrue par an, c'est-à-dire labourer un demi acre ⁽³⁾ de blé. »

⁽¹⁾ Pièces de monnaie.

⁽²⁾ Mesure de volume.

⁽³⁾ Mesure de surface.

Inventaire normand. (Texte modernisé)

Les Seigneurs ont également le droit de commander les paysans, de les juger et de les punir.

L'essentiel de la nourriture est composé de bouillies de céréales, de pain noir à base de seigle et de soupes de pois, fèves ou choux.

Leur vie est menacée par la famine, la guerre et la peste.

Au XI^e siècle, l'agriculture connaîtra des progrès importants (la charrue, le collier à épaule, engrais naturels, moulins à vent). L'agriculture se développe, les forêts sont défrichées. La vie des paysans s'améliorent peu à peu.

A Ce que doit un paysan à son seigneur, 1291.

Les chevaliers

Un seigneur prend à son service des guerriers armés pour maintenir l'ordre ou pour lutter contre ses voisins.

Ces guerriers sont ses vassaux. Il est leur suzerain. Ils se doivent réciproquement service.

Ce sont les chevaliers : ils le deviennent par l'adoubement. Ils ont une même éducation et une même façon de vivre.

Adoubement : Cérémonie au cours de laquelle un jeune homme était armé chevalier et recevait son équipement et ses armes.

Seigneur : une personne qui détient des pouvoirs sur un domaine.

Suzerain : un seigneur qui confie un domaine à un autre seigneur.

Des vassaux : seigneurs qui reçoivent un fief d'un autre seigneur et lui jure fidélité.



Le chevalier aime faire la guerre. En temps de paix il va à la chasse à courre ou au faucon, il participe à des **tournois** (ce qui lui permet de gagner de l'argent en s'amusant)

Les chevaliers peuvent prendre **des écuyers** : jeunes hommes entre 12 et 14 ans à son service, ils s'occupent de son cheval et porte son bouclier. Ils pourront ensuite devenir eux-mêmes chevaliers.

Les chevaliers ont aussi des devoirs : défendre les plus faibles, rendre la justice, protéger l'Eglise et servir son seigneur et le roi.